

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

PLANET WATTOHM - Site de Senlis (60)



Conception et fabrication de canalisations électriques en matières plastiques

RESUME NON TECHNIQUE

Senlis, Février 2009

SOMMAIRE

CONCEPTION ET FABRICATION DE CANALISATIONS ÉLECTRIQUES EN MATIÈRES PLASTIQUES.....	1
1 OBJECTIF DE CE RAPPORT.....	4
1.1 A L'ORIGINE : LA LÉGISLATION ICPE.....	4
1.2 LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ET SES DOCUMENTS ANNEXES.....	5
2 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ.....	6
2.1 LE GROUPE LEGRAND.....	6
2.2 LA SOCIÉTÉ PLANET WATTOHM.....	6
2.2.1 Historique du site.....	6
2.2.2 Les activités du site.....	7
3 IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT.....	8
3.1 IMPACT SUR LE PAYSAGE.....	8
3.2 IMPACT SUR LE PATRIMOINE NATUREL.....	8
3.3 IMPACT SUR LA RESSOURCE EAU.....	8
3.3.1 Eaux souterraines.....	8
3.3.2 Les eaux de surface.....	8
3.3.3 Consommation et rejet en eau du site.....	9
3.4 IMPACT SUR L'AIR.....	11
3.4.1 Données climatiques.....	11
3.4.2 Qualité de l'air dans le secteur de Senlis.....	12
3.4.3 Les rejets atmosphériques du site.....	12
3.5 IMPACT SUR L'ÉNERGIE.....	12
3.6 IMPACT SUR LES NIVEAUX SONORES.....	15
3.6.1 Les sources de bruit.....	15
3.6.2 Impact du site.....	15
3.7 IMPACT DES DÉCHETS PRODUITS PAR LE SITE.....	16
3.8 IMPACT SUR LA CIRCULATION.....	16
3.9 IMPACT SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS RIVERAINES.....	17

3.9.1 Quelques explications pour comprendre le volet santé.....	17
3.9.2 Effets sur la santé des riverains.....	18
4 DANGERS PRÉSENTÉS PAR LE SITE.....	19
4.1 ANALYSE DES RISQUES.....	19
4.2 MOYENS DE PRÉVENTION.....	20
4.3 MOYENS DE PROTECTION.....	21

1 OBJECTIF DE CE RAPPORT

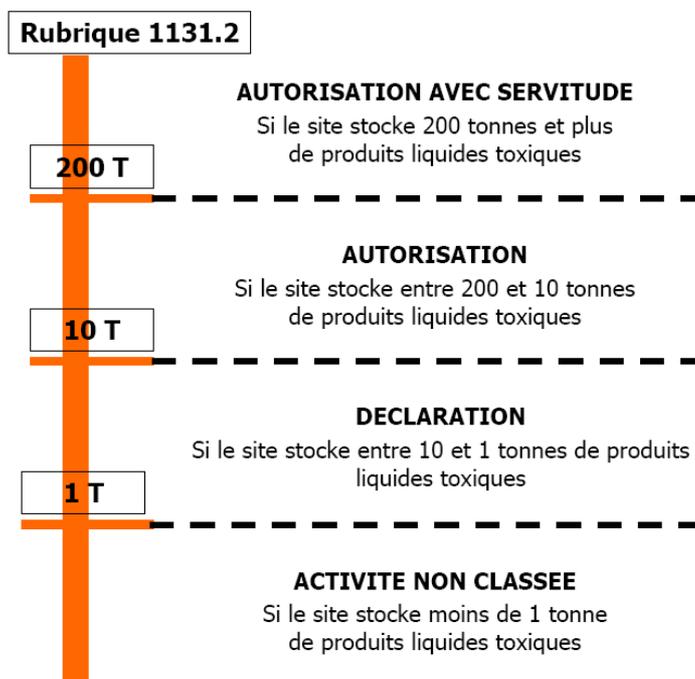
1.1 A l'origine : la législation ICPE

Les activités, qui sont exercées par PLANET WATTOHM, sur le site de Senlis dans le département de l'Oise, sont susceptibles de générer des impacts sur son environnement. Aussi la pratique de cette activité est réglementée par une législation appelée législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Cette législation définit des **rubriques** développées soit autour des produits et substances (ex : rubrique n°1131 – Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques) soit autour d'activités (rubrique n°286 – Stockage et activités de récupération de déchets de métaux).

Pour chacune de ces rubriques, des **seuils** ont été établis. Ils permettent de classer les activités pratiquées sur un site en trois principaux régimes : la **déclaration**, l'**autorisation** et pour certaines rubriques, l'autorisation avec servitude. Le niveau de contraintes imposées aux installations concernées va en croissant de la déclaration à l'autorisation avec servitude.

Prenons un exemple : la rubrique 1131.2 – Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques liquides.



1.2 Le dossier de demande d'autorisation et ses documents annexes

Si l'une de ses installations est placée sous le régime de l'autorisation, la société exploitant le site doit produire un **dossier de demande d'autorisation d'exploiter**, en application du code de l'environnement, livre V « Prévention des pollutions, des risques et des nuisances », titre 1^{er} « Installations classées pour la protection de l'environnement ».

Ce dossier de demande doit comporter :

- **Une présentation de l'installation, du projet** : elle désigne l'exploitant, présente les activités pratiquées et établit le classement des activités selon les rubriques de la Nomenclature des ICPE ;
- **Une étude d'impact** : y sont notamment étudiés l'impact de l'installation sur le patrimoine naturel, historique, sur les différents milieux (eau, air, sols), sur la circulation locale et sur la santé des riverains ;
- Afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans cette étude, celle-ci fait l'objet **d'un résumé non technique**. C'est l'objet du rapport que vous vous apprêtez à lire ;
- **Une étude des dangers** : elle indique les dangers que peuvent présenter les installations et les risques encourus en cas d'accident et les moyens mis en œuvre sur le site pour prévenir ces accidents ;
- De même que pour l'étude d'impact, **un résumé non technique** de cette étude doit être établi pour permettre la compréhension des enjeux à des non spécialistes. Il est également présenté dans ce document ;
- **Une notice Hygiène-Sécurité** : elle présente les mesures qui sont prises par l'entreprise pour préserver la santé et la sécurité de ses employés.

2 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

2.1 Le groupe LEGRAND

La société PLANET WATTOHM appartient au groupe LEGRAND, spécialiste des produits et systèmes pour les installations électriques et réseaux de communication. Plus précisément, les produits développés par le groupe sont :

- Le pilotage d'installation électrique et de bâtiment intelligent ;
- La distribution de puissance électrique (jusqu'à 4 000 A) ;
- Les systèmes de câblages structurés et les Voies Données Images ;
- Les systèmes de cheminement de câbles ;
- La sécurité des bâtiments résidentiels et tertiaires.

En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4 129 millions d'euros, dont 25% a été réalisé en France.

2.2 La société PLANET WATTOHM

2.2.1 Historique du site

1936 : Monsieur FISCHMANN, ingénieur électricien, crée la société WATTOHM, dont le but est la fabrication de pièces en carton bakelisé.

1953 : Le site acquiert sa première extrudeuse, suite à sa première commande de goulotte électrique en PVC.

1967 : La société WATTOHM s'associe aux usines PLANET, implantées dans les Alpes.

Peu après, la société éclate ses filiales en 3 sociétés. Le groupe LEGRAND reprend la partie « Conduits électriques » sous le nom PLANET WATTOHM et Cie.

En 2003, la filiale commerciale Arnould Planet-Wattohm est créée. Cette création a pour conséquences un recentrage de l'activité du site exclusivement en production de conduits de cheminement de câbles.

En 2004 et 2005, les activités du site de Senlis se recentrent sur la production.

En 2008, le site obtient la certification ISO 14001.

2.2.2 Les activités du site

La société PLANET WATTOHM, filiale du groupe LEGRAND leader français et européen de l'appareillage électrique, est concepteur et fabricant de systèmes de distribution électrique pour les secteurs :

- Du logement (bâtiments neufs et rénovations) ;
- Du tertiaire ;
- De l'industrie.

PLANET WATTOHM est un centre de compétences pour les canalisations électriques pour l'ensemble du groupe LEGRAND.

Outre la fabrication de systèmes de distribution électrique, PLANET WATTOHM fabrique également la matière mise en œuvre dans le process, à partir de matières premières dont la principale est le Polychlorure de Vinyle ou PVC.

PLANET WATTOHM possède 800 références de profilés. En 2007, son chiffre d'affaires était de 30 M€.

Plus de 100 000 km de profilés extrudés sortent des lignes de production du site chaque année. Plus de 40 tonnes de matières sont traitées chaque jour. PLANET WATTOHM transforme environ 12 000 tonnes en extrusion par an.

PLANET WATTOHM réalise plus de 90% de son chiffre d'affaires par un réseau de grossistes en matériels électriques (plus de 500 clients en France).

3 IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

3.1 Impact sur le paysage

Le site se situe en zone industrielle. Il est visible de la rue Eugène Gazeau et de l'avenue Félix Louât. Plusieurs arbres sont implantés entre les limites de propriété et les bâtiments. Les façades sont entretenues.

Le site respecte les dispositions de la zone UI du plan d'occupation des sols dans laquelle il est implanté.

L'impact sur le paysage est donc faible.

3.2 Impact sur le patrimoine naturel

Plusieurs zones naturelles présentant un intérêt patrimonial ont été recensées dans le secteur de Senlis. Toutefois, aucune de ces zones ne se situe à proximité immédiate du site. L'impact sur le milieu naturel remarquable est donc négligeable.

3.3 Impact sur la ressource Eau

3.3.1 Eaux souterraines

De nombreuses nappes d'eaux souterraines sont connues et utilisées localement dans le secteur de Senlis, pour l'alimentation en eau potable entre autres.

D'un point de vue qualitatif, la qualité des eaux souterraines dans le secteur de Senlis est bonne voire très bonne, excepté sur certains paramètres, notamment les pesticides.

3.3.2 Les eaux de surface

PLANET WATTOHM se situe dans le bassin versant de l'Oise. Plus précisément, on note la présence de la Nonette à environ 600 m et de l'Aunette à environ 900 m. Cette dernière rejoint la Nonette, qui se jette dans l'Oise en aval de Senlis.

Le débit moyen de la Nonette est de 1,66 m³/s. En terme de qualité, les eaux de la Nonette sont bonnes voire très bonnes, excepté pour les nitrates et les orthophosphates (qualité moyenne).

3.3.3 Consommation et rejet en eau du site

Consommation en eau

L'eau utilisée sur le site de PLANET WATTOHM a deux origines :

- Le réseau de distribution public géré par la SEARB ;
- La nappe souterraine grâce à une pompe de 70 m³/h. La profondeur de ce forage exploité depuis janvier 1991 est de 64,5 m. L'eau pompée est considérée comme non potable. Le seul prétraitement réalisé est la filtration et l'adjonction d'un adoucisseur, afin d'en diminuer la dureté.

Les usages de l'eau sur le site sont les suivants :

- Eaux domestiques ;
- Eaux de refroidissement ;
- Eaux incendie.

Il n'y a pas d'eau de lavage, hormis celles générées par le nettoyage des bureaux. Ces eaux sont incluses dans les eaux domestiques.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la consommation en eau depuis 2003. Globalement, la consommation en eau tend à diminuer.

De même, on note une diminution de la quantité d'eau consommée par tonne de matières plastiques consommées de 2,5 m³/t à 0,67 m³/t entre 2003 et 2007.

Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre de mesures de réduction des consommations.

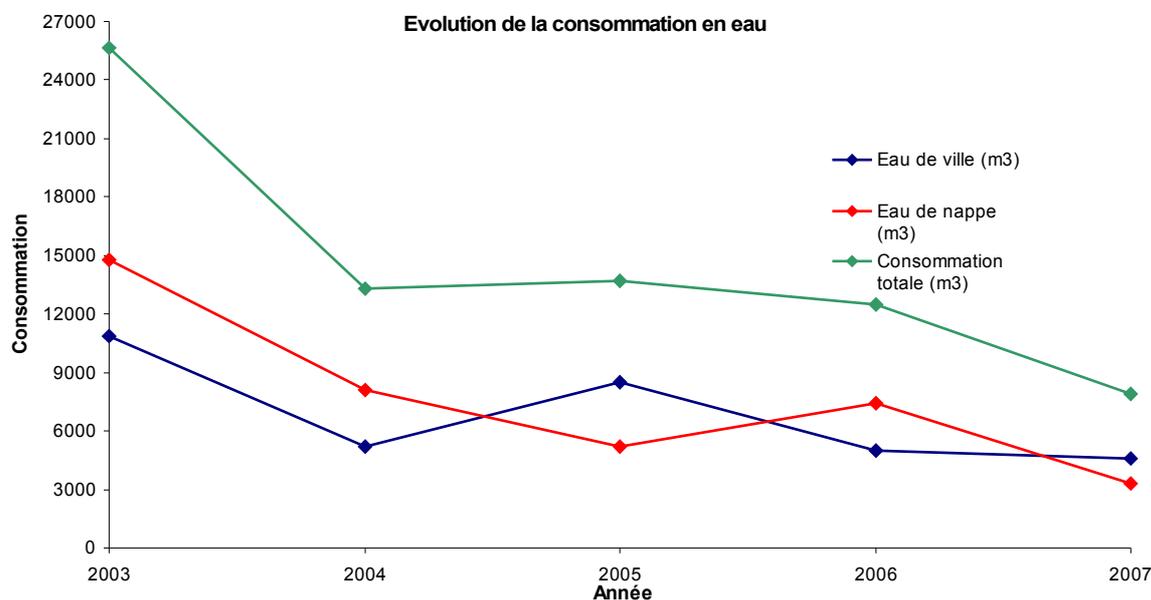


Fig. 1 : Evolution de la consommation en eau depuis 2003

Rejets aqueux du site

Les rejets aqueux du site comprennent :

- Des eaux usées, issues des locaux sociaux, des sanitaires ;
- Les excédents des eaux de refroidissement ;
- Des eaux pluviales, générées par le ruissellement des eaux de pluies sur les surfaces étanches de toitures, parking et voies de circulation.

Des analyses qualitatives des rejets du site ont été réalisées. Elle démontre la conformité du site vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

3.4 Impact sur l'air

3.4.1 Données climatiques

Les conditions météorologiques du secteur d'implantation du site sont reprises ci-dessous. Elles sont fournies par les stations de Creil, de Beauvais-Tillé et de Breuil-Le-Vert.

Paramètres	Valeurs
Températures :	
Température moyenne	10,3°C
Moyenne des températures minimales	-6,4 °C
Moyenne des températures maximales	27,7 °C
Pluviométrie :	
Précipitations annuelles à Beauvais :	673,3 mm
Plus faible pluviométrie mensuelle à Beauvais :	Février 45,7 mm
Plus forte pluviométrie mensuelle à Beauvais :	Décembre 70,0 mm
Précipitations annuelles à Breuil-Le-Vert :	662,6 mm
Plus faible pluviométrie mensuelle à Breuil-Le-Vert :	Février 45,5 mm
Plus forte pluviométrie mensuelle à Breuil-Le-Vert :	Décembre 65,0 mm
Vents	
Direction des vents dominants et % :	Ouest/Sud-ouest 26,7%
Direction des vents secondaires et % :	Nord/Nord-est 17,3%
Répartition des vents par vitesse en m/s :	
[0 ; 1,5 [20,3%
[1,5 ; 4,5 [53,4%
[4,5 ; 8,0]	22,3%
> 8,0	4,0%

Fig. 2 : Les données météorologiques

3.4.2 Qualité de l'air dans le secteur de Senlis

La surveillance de la qualité de l'air en Picardie est assurée par l'association ATMO PICARDIE. La station de mesure la plus proche se situe à Creil. Il s'agit de la station de la Faïencerie. Les analyses réalisées au niveau de cette station montrent une bonne qualité de l'air, conforme à la réglementation en vigueur.

3.4.3 Les rejets atmosphériques du site

Les émissions atmosphériques générées par l'établissement sont liées :

- Aux installations de combustion : rejet de gaz de combustion ;
- Aux installations de préparation matières : rejet de poussières de matières plastiques ;
- Aux équipements de production : faibles rejets d'acide chlorhydrique (HCl) et de COV ;
- Aux gaz d'échappement des véhicules de transports.

Des analyses de la qualité des rejets atmosphériques ont été réalisées. Nous avons observé en 2002 une non-conformité des rejets des installations de combustion, vis-à-vis de la réglementation en vigueur. Des mesures compensatoires ont donc été mises en place. D'autres mesures de ces rejets seront réalisées en 2009. Les autres rejets sont conformes.

3.5 Impact sur l'énergie

Le site de PLANET WATTOHM met en œuvre principalement l'électricité et le gaz naturel. Ponctuellement, d'autres sources énergétiques peuvent être utilisées, tel que le gasoil. Les graphiques ci-après représentent l'évolution des consommations énergétiques depuis 2003.

Nous constatons que ce sont les installations de process qui consomment le plus d'énergie. En ce qui concerne les sources d'énergie, l'électricité et le gaz représentent respectivement en moyenne 30,8 et 68,1% des consommations énergétiques totales du site.

D'une manière générale, les consommations énergétiques ont tendance à diminuer. De même, les consommations énergétiques par tonnes de matières plastiques consommées tendent à diminuer depuis 2003. La diminution des consommations énergétiques s'explique

par la mise en œuvre d'actions, visant à réduire les consommations, telles que la mise en œuvre d'une maintenance préventive pour limiter les fuites d'air comprimé.

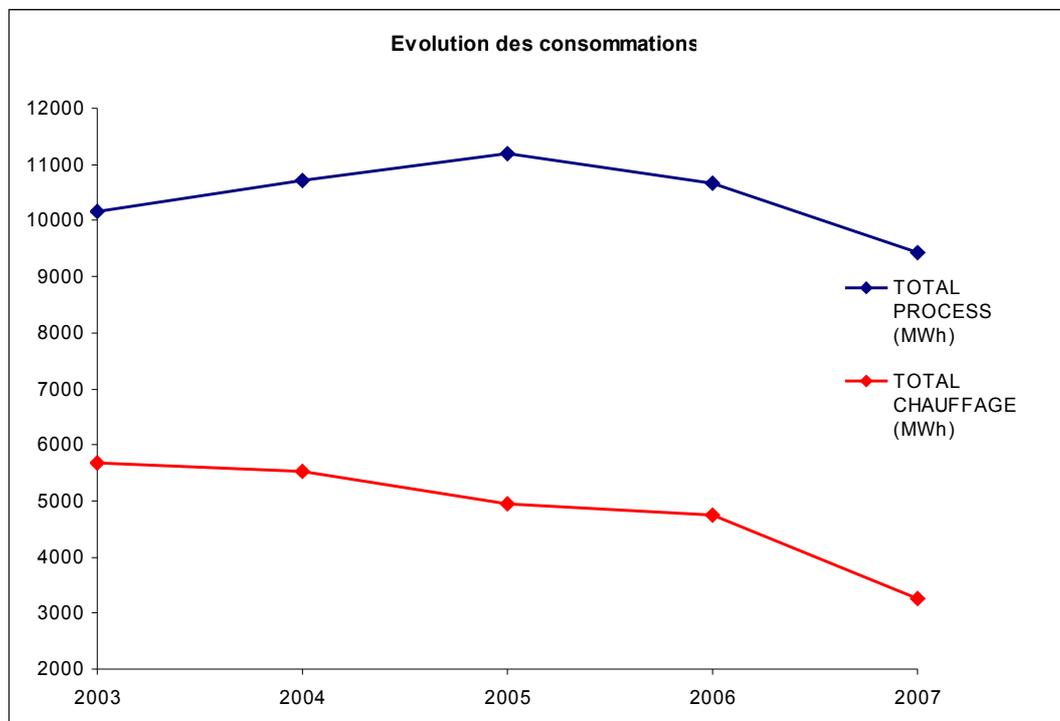


Fig. 3 : Evolution des consommations en fonction du poste de consommation

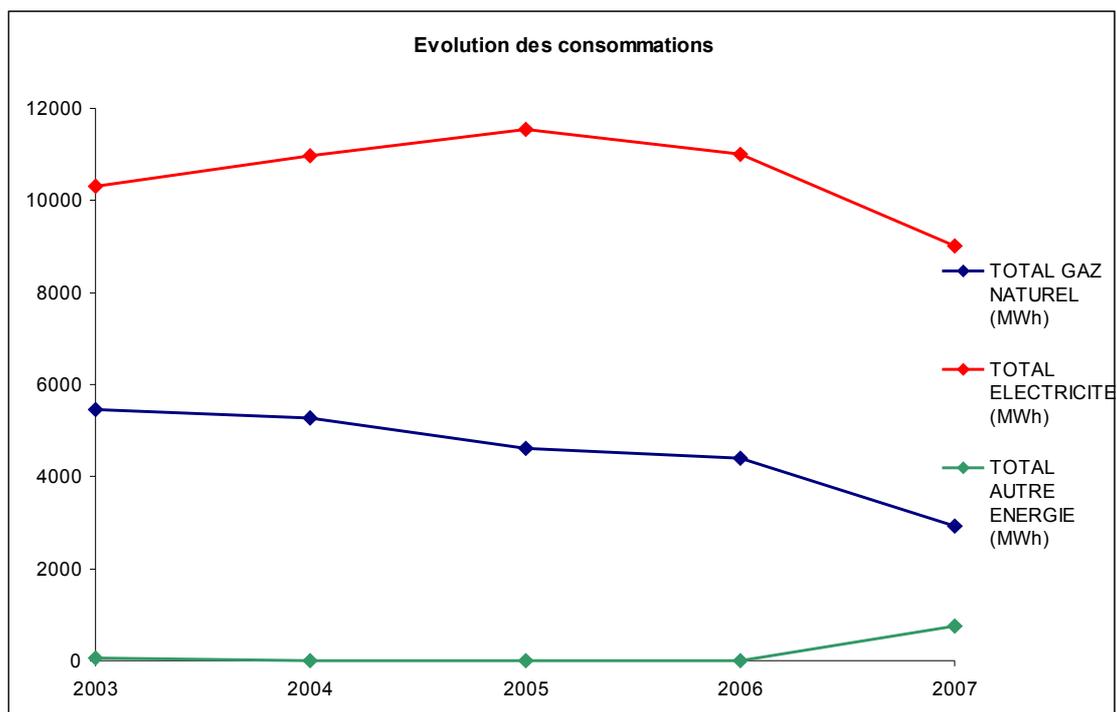


Fig. 4 : Evolution des consommations énergétiques en fonction de la source d'énergie

3.6 Impact sur les niveaux sonores

3.6.1 Les sources de bruit

PLANET WATTOHM se situe à l'Est de Senlis, au coeur d'une Zone Industrielle et à environ 1 km du centre ville. Son environnement immédiat est le suivant :

- Au Nord-Ouest du site (en limite de propriété) : le centre de formation AFORP, et au-delà des habitations (le long de la Chaussée Brunehaut) ;
- Au Nord du site, l'Avenue Eugène Gazeau séparant le site de diverses sociétés ;
- Au Nord Est du site, des hôtels restaurants ;
- De l'Ouest à l'Est en passant par le Sud, d'autres sociétés appartenant à la Zone Industrielle de Senlis.

Cet environnement est à l'origine d'un fond sonore résiduel.

Les sources sonores identifiées sur le site PLANET WATTOHM de Senlis sont :

- Les compresseurs d'air ;
- Le broyeur ;
- Les surpresseurs d'air ;
- Les scies de découpe sur les lignes d'extrusion ;
- Les presses de découpe sur les lignes d'extrusion ;
- La centrale vide.

On peut également rajouter le bruit engendré par la circulation des poids lourds et des chariots élévateurs sur le site.

3.6.2 Impact du site

Une analyse de l'impact sonore a été réalisée en mai 2006, via des mesures des niveaux de bruit résiduel (site à l'arrêt) et des mesures des niveaux ambiants (site en fonctionnement). Cette étude démontre la conformité du site vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

3.7 Impact des déchets produits par le site

Les déchets produits sur le site PLANET WATTOHM seront les suivants :

- Déchets Industriels Dangereux ou DID : Pastilles PVC souillées, chiffons et absorbants souillés, piles, big-bags souillés, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), huiles usagées, déchets de soins ;
- Déchets Industriels Banaux ou DIB ;
- Déchets assimilés à des DIB : papier, carton, film plastique, palette, ferraille... .

Les déchets sont triés et conditionnés sur le site dans des cartons, des fûts ou des bennes. Le tri s'effectue en des points de collecte, répartis sur le site : au secteur industrie, entre le secteur tertiaire et habitat, au pôle maintenance, sous le auvent, entre le bâtiment F et O, et au bâtiment P. Le regroupement de ces déchets triés se fait ensuite vers le bâtiment X. Ils sont ensuite valorisés ou éliminés par des prestataires agréés.

D'autre part, les faits suivants peuvent être constatés :

- La majorité des déchets sont des déchets non dangereux (plus de 99%) ;
- En moyenne, 89,1% des déchets sont valorisés ;
- La quantité de déchets produite par tonnes de matières plastiques consommées tend à diminuer.

3.8 Impact sur la circulation

Le transport en camion est utilisé pour l'acheminement des produits finis et pour l'approvisionnement en produits et matières premières. Le flux de circulation engendré par les activités du site est d'environ 58 poids lourds et de 141 voitures (employés), soit un total maximal de 199 véhicules par jour.

La société PLANET WATTOHM a un impact négligeable sur le trafic routier. En effet, le trafic engendré par le site est compris entre 0,6 et 5,0% du trafic selon les axes routiers. Cet impact est majoritairement du aux véhicules du personnel, la part du trafic industriel (poids lourds) étant inférieur à 1,5%.

3.9 Impact sur la santé des populations riveraines

3.9.1 Quelques explications pour comprendre le volet santé

L'analyse de l'impact des activités de PLANET WATTOHM sur la santé humaine a été effectuée en suivant la méthode développée dans les deux ouvrages suivants :

- Un guide de l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) ;
- Un guide de l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des RISques).

Cette étude s'effectue en plusieurs étapes :

1. **Connaître les émissions** du site (émissions sonores, rejets atmosphériques, etc.) et **identifier les risques** qu'ils peuvent présenter pour la santé humaine ;
2. **Déterminer une relation dose/effet**, c'est-à-dire connaître, pour un polluant x, le seuil à partir duquel les symptômes et les troubles de la santé vont apparaître. Ceci n'est pas toujours possible. On peut notamment savoir d'un produit qu'il présente un danger sur la santé humaine mais sans savoir à partir de quelle dose, du fait du manque d'informations sanitaires disponibles.

Parmi les relations dose/effets disponibles, encore appelées Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR), on choisit celle qui nous paraît d'une part la plus fiable et d'autre part la plus convenable par rapport à la situation étudiée ;

3. **Connaître les doses auxquelles sont exposées les populations** « cibles » (c'est-à-dire les populations qui vont être mises en contact avec le polluant ou la nuisance : riverains, consommateurs d'un puit contaminé, etc.).

Dans cette partie de l'étude, on estime à partir de scénarios (durée de présence dans la maison, autres sources de contamination notamment via l'alimentation, ...) la quantité à laquelle les populations sont a priori exposées ;

4. Dernière étape, on **caractérise le risque** : on conclut sur l'existence ou non d'un risque pour la santé des populations concernées. On réalise alors une comparaison avec les valeurs de référence (VTR).

3.9.2 Effets sur la santé des riverains

Effets des rejets aqueux :

L'impact des différents rejets du site est fonction des conditions de collecte et de traitement, qui leur sont appliqués. Dans le cas présent, les rejets aqueux du site rejoignent la station d'épuration communale de Senlis, via le réseau communal d'eaux usées. Ainsi, aucun rejet du site ne présente de dangers pour la santé.

Effets des rejets atmosphériques :

Une modélisation des rejets atmosphériques du site a été réalisée. Grâce à cette modélisation, des indices des risques ont pu être calculés. Etant donné que ces indices sont inférieurs à 1 pour les effets systémiques (non cancérigènes) et à 10^{-5} pour les effets cancérigènes, l'impact du site sur la santé lié aux rejets atmosphériques est négligeable.

Effets du bruit :

On caractérisera le risque par le calcul de ratio entre les niveaux mesurés et les niveaux seuils. Un indice supérieur à 1 indique l'existence d'un impact possible sur la santé. On s'intéresse dans un deuxième temps à la part jouée par les activités du site dans l'existence du risque.

Dans le cas présent, en limite de propriété, il n'existe pas de risque potentiel pour la santé, l'indice de risque étant inférieur à 1. Par contre, en ZER (Zone à Emergence Réglementée), nous observons des indices de risque légèrement supérieur à 1. Il existe donc un risque potentiel d'impact sur la santé. Toutefois, la part imputable au site est nulle le jour et faible la nuit (environ 3%).

Effets d'une contamination des sols :

Toutes les dispositions sont prises pour éviter la contamination des sols et, de ce fait, celle des eaux souterraines. L'évaluation des risques pour la santé publique au niveau du sous-sol et des eaux souterraines est donc sans objet.

4 DANGERS PRÉSENTÉS PAR LE SITE

4.1 Analyse des risques

Afin de déterminer les dangers présentés par le site, PLANET WATTOHM s'est basé sur une analyse des risques. Cette analyse a permis de :

- Définir les scénarios d'accidents susceptibles de se produire sur le site ;
- Classer ces scénarios en fonction de leur probabilité et leur gravité ;
- Définir et étudier les scénarios majeurs d'accidents, c'est-à-dire les scénarios les plus probables et les plus dangereux ;
- Evaluer l'efficacité des moyens de prévention et de protection permettant de réduire la probabilité et la gravité de ces scénarios d'accidents.

La mise en œuvre de l'analyse des risques a permis de recenser de nombreux scénarios d'accidents, répartis de la manière suivante :

- 31 scénarios d'incendie ;
- 14 scénarios d'explosion ;
- 18 scénarios de pollution des eaux.

D'autre part, l'analyse des risques a permis de mettre en exergue un grand nombre de scénarios d'accidents susceptibles de se produire sur le site. Grâce à la cotation et la hiérarchisation de ces scénarios, nous avons pu mettre en avant trois scénarios majeurs d'accidents qui ont été étudiés :

- L'incendie d'un silo de PVC ;
- L'explosion d'un silo de PVC ;
- Le dégagement d'acide chlorhydrique au niveau d'un mélangeur.

L'étude de ces scénarios permet de conclure sur les conséquences des différents scénarios :

- Dans le cas de l'incendie du silo de PVC, les flux thermiques ne sortent pas des limites de propriétés du site. La dispersion des fumées d'incendie n'a pas d'impact significatif sur la population, aucun seuil toxicologique n'étant atteint ;

- Pour l'explosion de silo, les distances d'effet reste dans les limites de propriétés du site excepté la surpression de 20 mbar, correspondant au seuil des destructions significatives de vitres et des effets irréversibles, correspondant à la zone des effets indirects par bris de vitre sur l'homme ;
- La dispersion d'acide chlorhydrique n'a pas d'impact significatif sur la population. En effet, aucun seuil toxicologique n'est atteint.

Ainsi les moyens de prévention et de protection mis en place sur le site permettent de maîtriser les risques liés aux installations de PLANET WATTOHM.

4.2 Moyens de prévention

Les moyens de préventions comprennent l'ensemble des mesures qui vont permettre de réduire la probabilité du scénario. Sur le site de Senlis, ces moyens comportent :

- Des équipements de sécurité :
 - Le site est équipé de système de détection et/ou d'alarme sur les équipements ou locaux suivants : local de charge de batterie, local informatique, chaudières, microniseur et mélangeurs ;
 - Des alarmes se déclenchent en cas de mise en marche du sprinklage ou d'un impact foudre ;
 - Des soupapes de sécurité équipent les installations de compression ;
- Des dispositions constructives :
 - On note la présence d'un mur coupe-feu au niveau du local des compresseurs ;
 - Les stockages de produits dangereux sont sur rétention ;
- La gestion du facteur humain :
 - Mise en place de consignes d'exploitation comprenant le règlement intérieur, des consignes générales de sécurité, des procédures et formulaires sur l'organisation de la sécurité ;
 - Formation du personnel en matière de sécurité ;
 - L'intervention d'entreprises extérieures au site est régie par deux procédures : le permis de feu et le plan de prévention ;
- Le contrôle des installations : le site procède à l'ensemble des vérifications réglementaires qui lui sont applicables.

4.3 Moyens de protection

Les moyens de protection regroupent tous les dispositifs mis en œuvre lors de l'intervention pour la maîtrise de l'incident et de ses conséquences. Ils visent à réduire la gravité de l'incident.

Tout d'abord, PLANET WATTOHM dispose d'une consigne de sécurité indiquant la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie. Une autre consigne précise les modalités d'évacuation.

En termes d'équipements d'extinction incendie, le site de PLANET WATTOHM possède à l'heure actuelle :

- Des installations de sprinklage sur l'ensemble du site excepté la chaufferie ;
- Deux sources en eau, alimentant les installations de sprinklage ;
- Des moyens mobiles répartis sur le site : environ 190 extincteurs, 22 RIA et 3 poteaux incendie.